

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### 66<sup>e</sup> mosaïque florale: la Ville de Nyon met à l'honneur la Charte des Jardins pour favoriser la nature en ville

Nyon, le 24 juin 2024

C'est une tradition. Chaque été depuis 1958 – année du bimillénaire de la ville –, une mosaïque florale est réalisée au parc du Bourg-de-Rive par le Service de l'environnement. La mosaïque fleurit de juin à octobre et nécessite une année de préparation. Dès l'automne, le personnel des serres municipales planifie sa conception et prépare les boutures des diverses plantes et fleurs qui seront utilisées le printemps suivant. Le motif réalisé est toujours en rapport avec l'actualité, un événement marquant ou une action de la Ville de Nyon.



Photo Michel Perret / 21 juin 2024

Cette année, le Service de l'environnement a choisi de mettre à l'honneur la [Charte de Jardins](#) avec un dessin symbolisant l'interdépendance des animaux et des végétaux : une mésange et un hérisson avec une feuille dans sa bouche.

Créée en 2010 à Genève, la Charte des Jardins décline dix bonnes pratiques simples à appliquer en matière de plantations, de tonte de l'herbe, de taille des haies, d'entretien du terrain et d'éclairage extérieur, notamment. Toutes favorisent la survie de la petite faune sauvage : hérissons, oiseaux, papillons, lézards... et la biodiversité en général. La Charte des Jardins peut s'appliquer sur n'importe quel terrain, petit ou grand, anciennement ou nouvellement planté.

La Ville de Nyon promeut la Charte des Jardins depuis 2024.

#### Bon à savoir

Dans le cadre de sa Stratégie biodiversité 2030, la Ville de Nyon soutient financièrement tant les propriétaires que les locataires d'espaces verts et de jardins privés existants dans leurs projets d'aménagement en faveur de la nature en milieu urbain. [Subventions en faveur de la biodiversité](#)

A noter également que la Ville de Nyon organise samedi 23 novembre 2024 deux événements pour favoriser la biodiversité locale : **Troc' ton thuya** et **Adopte un arbre**. Durant cette journée, pour chaque arbuste invasif ramené au Service de l'environnement, la Ville de Nyon offrira un arbuste indigène. Elle permettra en outre d'adopter un arbre indigène et/ou fruitier. [Informations et inscriptions](#)

#### La mosaïque en chiffres

- 4/5<sup>e</sup> de plantes, 1/5<sup>e</sup> de matériaux colorés divers
- Entre 18'000 et 22'000 plantes (20'000 en 2024)
- 65m<sup>2</sup> de surface de dessin
- Jusqu'à 6 variétés de plantes et de fleurs (2 en 2024): *Echeveria* et *Alternanthera*
- De 440 à 500 heures de travail
- 12 mois de préparation

#### Stratégie biodiversité de Nyon 2030

En 2022, la Ville de Nyon s'est dotée d'une stratégie en matière de biodiversité ([Préavis N° 2022-53](#)) qui fixe sept objectifs principaux à atteindre d'ici à 2030 au moyen de mesures ciblées et planifiées. Cette stratégie fait elle-même partie intégrante de la feuille de route climatique municipale [Nyon s'engage](#).



#### Contacts presse

**M. Pierre Wahlen**, Municipal en charge du Service de l'environnement, 079 403 93 11  
**M. Pascal Bodin**, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03